



COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

Atelier Crèche du 7 mai 2010

1

Animateurs du groupe « Projet » :

Mme Muriel HENRY, élue
Mme Josiane MARNETTO, élue
Mme Carole WORMS, élue

Mme Hélène CORTAREDONA, élue
Mme Edwige PEYRARD, élue
Mme Nadia PALLIANI, future responsable
du RAM intercommunal.

1. Rappel des grands objectifs de l'atelier « Crèche » :

- Créer une nouvelle structure Petite Enfance dont la capacité d'accueil correspondrait aux besoins de La Bouilladisse,
- Tenir compte de l'évolution socio-économique (temps partiels, horaires décalés, précarité de l'emploi, monoparentalité),
- Se positionner sur le mode de gestion (associatif, privé, etc.),
- Trouver un lieu d'implantation adapté.

2. Restitution des débats :

- Organiser un audit à la crèche auprès des personnes inscrites sur liste d'attente,
- Quelque soit son mode de gestion, la nouvelle crèche devra avoir une même politique d'accueil que la crèche actuelle, proposer une égalité de traitement et un vrai projet pédagogique.
- Prévoir l'adaptation de l'enfant.
- Une grosse structure n'est pas nécessaire.
- La DGS (Directrice Générale des Services de la ville) préconise un taux de remplissage maximum sous peine de perdre le financement de la CAF. Une structure de plain-pied avec une accessibilité aux personnes à mobilité réduite est souhaitée.
- Désir d'avoir un lieu commun au RAM, à la crèche halte garderie ainsi qu'un lieu d'accueil pour les parents où ils pourront exprimer la parentalité.





COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

- Les différentes possibilités de mode de gestion ont été survolées et feront l'objet d'un prochain atelier. Une gestion municipale semble toutefois à écarter, puisque ce serait la solution la plus coûteuse pour la commune.
- **Le lieu d'implantation engendre la problématique des déplacements et de la circulation :**
 - **Selon le choix de l'implantation de la nouvelle crèche, être attentif à la circulation que cela va générer.**
 - **Trouver un lieu à proximité des écoles qui permettrait de déposer les tous petits en même temps que les aînés. Gain de temps pour les parents.**
 - **Réduire les déplacements vers le centre déjà saturé par la circulation et éviter ainsi les difficultés de la traversée de la RD96.**
 - **Eviter le « tout voiture » et éviter d'éloigner les équipements.**
- Faire circuler l'information entre les professionnelles de la Petite Enfance pour évaluer toute l'offre de la commune.
- Voir dans quelles mesures le projet de crèche restera d'actualité si le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) permet avec plus de professionnalisation d'assistantes maternelles, de réduire le nombre d'enfants susceptibles d'être gardés sur la commune.
- Recenser le lieu d'habitation des parents en attente pour cibler au plus juste l'implantation de la crèche. Eviter ainsi de s'éloigner des besoins.
- Rester vigilants quant aux projets gouvernementaux qui pour augmenter la rentabilité des structures petite enfance autorisent dorénavant un personnel moins formé et moins nombreux.

La prochaine réunion spécifique de l'atelier « Crèche », aura lieu le vendredi 26 novembre 2010 à 17h30, à la Crèche de La Bouilladisse, 2 avenue de la Gare.

Muriel HENRY,
Adjointe au Maire

Hélène CORTAREDONA
Adjointe au Maire

